

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 40

Artikel: La peste à Lausanne et dans le canton : dès le XIVE au XVIIe siècle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

annonces, s'adresser exclusivement à
BUREAU DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 14, Lausanne.

Montreux, Yvertois, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Léonard, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La peste à Lausanne et dans le canton dès le XIV^e au XVII^e siècle.

M. le docteur Morax, chef du service sanitaire et vice-président du Conseil de santé, a publié récemment, dans le *Journal de statistique suisse*, un travail excessivement intéressant, fruit de longues et laborieuses recherches sur la climatologie, les causes de décès, les épidémies, les établissements hospitaliers, la liste et la biographie des médecins du pays et du canton, etc. Les innombrables renseignements qui y sont groupés méthodiquement rendront d'incontestables services à toutes les personnes qui s'occupent de questions sanitaires.

Cette statistique, qui ne contient pas moins de 190 pages in-4^e, reproduite par les soins du Conseil d'Etat, forme la 4^{me} livraison de la *Statistique du canton de Vaud*.

A l'occasion de la recrudescence qui se manifeste dans l'épidémie de peste qui règne au Portugal et en Afrique, nos lecteurs accueilleront sans doute avec intérêt les lignes suivantes empruntées au travail de M. Morax, et relatives aux ravages que la terrible maladie fit à Lausanne dans les siècles passés. — La place dont nous disposons ne nous permet de signaler que les cas les plus importants.

Des pestes fréquentes arrêtaient singulièrement les progrès de la population vaudoise jusqu'au XVII^e siècle. La peste noire qui, dans le milieu du XIV^e siècle, dévasta l'Europe et lui enleva en quelques années 25 millions d'âmes, c'est-à-dire le quart de sa population, fit aussi un grand nombre de victimes en Suisse.

En 1348, le terrible fléau s'abattit sur la province du Chablais et le Pays-de-Vaud.

En 1360, en septembre, la peste est si forte à Lausanne, que l'évêque permet aux ecclésiastiques, à défaut des notaires, de recevoir des testaments.

En 1439, une peste horrible ravage le diocèse de Lausanne.

En 1450, la peste tue 1400 personnes à Vevey et à La Tour.

En 1485, la peste sévit avec violence dans le canton. Les écoles sont fermées, les malades traités dans une maison isolée, à Ouchy. Le Conseil s'occupe « fiévreusement » de la construction d'un hôpital au Praz du Marchier, dans le territoire de St-Laurent.

En 1528, la peste est si violente que les *marrons*, appelés aussi *corbeaux*, anciens pestiférés, considérés comme immunisés, et enterreurs, reçoivent un traitement plus élevé, et l'hôpital de St-Roch ne peut contenir tous les malades.

En 1527, on place des gardes aux portes, afin de ne pas laisser entrer des personnes suspectes de peste. En 1528, la peste sévit au mois de mars, et plusieurs bourgeois se retirent à Ecublens où une boucherie est installée à leur occasion.

En 1530, 1531, 1532, 1542, 1551, le fléau continue.

Le 5 octobre 1564, ordre est donné au Conseil de suspendre, à cause de la peste, les revues (*monstres*) qui devaient se faire pour la venue du bailli.

En 1545, la peste enleva environ 300 personnes à Orbe.

En 1529, Vevey est ravagé par la peste. En 1542, une maison à l'usage des pestiférés est ouverte derrière l'Aile. En 1565, la peste ayant sévi d'une manière particulièrement violente et générale, les

loges ou petits pavillons construits à l'usage des pestiférés derrière l'église St-Martin ne suffisent plus. On bâtit des barraques derrière l'Aile.

En 1565, la peste arrive aux Ormonts et y tue 700 personnes.

Au village de St-Cergues, en 1598, on prêche et on baptise dans un pré.

D'après la statistique vaudoise, la peste, de 1564 à 1566, a enlevé environ 10,000 âmes au Pays-de-Vaud.

En 1612, dans le bailliage de Gessenay, dont le Pays-de-Vaud forme à peu près la moitié, la peste enlève 2500 personnes sur 8000 âmes.

A Vevey, en 1613, sur une population de 4500 âmes, plus de 1500 personnes en moururent. Tous les ministres en furent victimes.

De 1608 à 1611, la peste continue ses ravages en Suisse, parfois avec beaucoup de violence, surtout à Bâle, où elle enleva 6408 personnes en 1609.

Un célèbre chirurgien, Fabrice dit de Hilden, du lieu de son origine, lequel pratiqua à Payerne, à Berne et à Lausanne, a laissé des détails fort intéressants sur l'épidémie de peste qui régna à Lausanne à partir de juillet 1613. A la fin de novembre, la maladie y avait enlevé plus de 2000 personnes.

L'épidémie se répandit sur les villages et les villes du voisinage, causant une mortalité si effrayante, qu'on n'y récolta ni les blés, ni les raisins, ni les fruits des vergers. Les chaumières isolées furent atteintes jusque sur les plus hautes montagnes. A ce propos, Fabrice de Hilden signale parmi les véhicules possibles de la maladie les mouches à ver, qui pullulèrent alors.

En 1613, la peste emporta jusqu'à douze ministres de la classe de Lausanne.

En 1621, la disette était générale dans le pays; la mesure de froment coûtait alors jusqu'à 10 florins, et l'on fut réduit à triturer des glands pour en faire une espèce de pain. Une peste s'en suivit, qui pénétra dans la Vallée, où elle décima la population durant quatre étés consécutifs.

Au Chenit, les malades étaient abandonnés dans les maisons, tandis que la population saine vivait dans des barraques au sein des forêts. A la mort des malheureux pestiférés, elles emportaient tout ce qui était dans la maison. On ne se donnait pas la peine de porter les morts au cimetière; on les jetait dans des fosses ouvertes à l'avance. On comprend aisément quelle misère dut s'ensuivre après un tel fléau.

Dès 1628 à la fin du XVII^e siècle, où la peste prit fin, elle régna encore dans de nombreuses localités du Pays-de-Vaud.

En 1652, tous les districts eurent la peste et un jeûne public fut ordonné.

Mœurs académiques.

(Fin du siècle dernier et commencement de celui-ci.)

Le professeur Salchli. — Les trompettes de Jéricho. — Le bâtiment du collège transformé en caserne.

A l'époque dont nous parlons, il y avait à l'Académie de Lausanne un professeur d'hébreu nommé Salchli, dont les élèves ont longtemps gardé le souvenir. Sa figure était très caractéristique, son nez fortement arqué, ses yeux exprimaient la bonhomie et une certaine finesse, enfin, allure originale dans toute sa personne. A côté de cela, le professeur Salchli faisait avec la main droite un mouvement pareil à celui des nourrices qui font les *petites marionnettes* devant leur nourrisson; ce geste bi-

zarre venait tout naturellement au professeur lorsqu'il contait à son auditoire quelque petite anecdote exhalante, tombant au milieu de l'interprétation la plus sérieuse.

« Eh, eh, eh !... messieurs, disait-il, en faisant le mouvement en question, écoutez-en une bonne ! » Et la narration commençait, puis elle s'engrenait si bien à quelque autre qu'on arrivait au bout de l'heure, l'un contant avec un feu qui allait toujours croissant, les autres enchantés d'une diversion qui était toujours la bienvenue. Après quoi venait la courte bénédiction latine d'usage. Et au mot : *Amen* ! se faisait entendre un bruit assourdissant produit par la fermeture successive, non sans intention marquée de tapage, des divers tomes du texte sacré.

Lausanne voyait alors défiler sans cesse les troupes de la grande république; et le bâtiment du collège devenu caserne, avait dû chasser les élèves qui, s'éparpillant ça et là, s'étaient réfugiés dans les cabinets particuliers des régents et des professeurs. Salchli recevait donc chez lui ses élèves. Un jour, au sortir d'une de ces leçons à domicile, l'un des néophytes, en passant dans le vestibule attenant au cabinet du bon professeur, saisit une des nombreuses perruques qui attendaient le moment de passer sur le chef sacré du savant, selon son caprice ou suivant la solennité du jour. Il y avait là la perruque dite *l'académique*, avec ses proportions grandioses; celle des *dimanches*; celle de *la partie de boston* avec les dames de la rue de Bourg; et bien d'autres, dont quelques-unes avaient grand besoin d'être retapées.

Ce fut sur l'une de ces dernières que l'audacieux élève osa porter une main sacrilège. Cachée au fond de la poche du ravisseur, elle franchit le seuil de la maison se perdant sans doute en conjecture sur les nouvelles destinées qui l'attendaient en ce monde, où elle ne figurait plus depuis longtemps.

Au premier abord, on rit du tour, comme de tant d'autres, mais par un réveil de conscience et après sage délibération, on porta la perruque chez le premier barbier de la ville, avec ordre de la remettre dans l'état le plus distingué possible, et cela pour la veille du nouvel-an qui approchait.

Au jour solennel, le facteur apporta au professeur la perruque restaurée à miracle, enfermée dans un joli carton. Inutile de dire les suppositions auxquelles on se livra sur la source inconnue de cette aimable surprise.

A la première leçon de l'année, le bon Salchli débuta par les *petites marionnettes*, et dit à l'auditoire qui attendait comme de raison quelque nouvelle de l'aventure : « Eh, eh, eh ! messieurs, écoutez-en une bonne que vous ne devineriez jamais ! Croiriez-vous qu'on m'a donné une perruque de nouvel-an... à moi qui en ai déjà tant ! »

La perruque eut le même jour les honneurs d'une soirée de boston, rue de Bourg.

Aux approches des examens, le promeneur matineux ne manquait guère de rencontrer,